

HOMMES & LIBERTES

Ligue des Droits de l'Homme



UNE ASSOCIATION POUR TOUTES LES LIBERTES

Il existe en France une grande diversité d'associations qui se réclament légitimement de la défense des Droits de l'Homme.

Elles se consacrent exclusivement à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, dans la défense des droits des chômeurs, des étrangers, du droit d'asile, des malades du sida, des mal-logés, des femmes victimes de violence...

La plupart de ces associations sont spécialisées, elles sont nées d'une actualité qui les rendait nécessaires.

La Ligue des Droits de l'Homme collabore souvent, tant au niveau national qu'au niveau local, avec ces dernières, comme elle collabore, aussi avec l'ensemble du mouvement syndical qui partage certains de ses objectifs.

Mais elle se distingue fortement de toutes ces organisations par les particularités suivantes:

LAÏCITE

Elle compte des membres de toutes opinions philosophiques et religieuses, mais ne fait aucune référence en tant que telle à aucune religion. Association généraliste, elle entend lutter contre l'ensemble des atteintes aux droits de l'individu, dans tous les domaines de la vie civique, politique et sociale.

INDEPENDANCE

N'ayant aucune vocation à l'exercice du pouvoir, elle est indépendante des partis politiques.

La L.D.H considère ces derniers comme un des éléments essentiels du fonctionnement de la démocratie et elle entretient avec eux les rapports nécessaires aux combats qu'elle mène.

La L.D.H n'intervient pas dans les élections, sauf si elle estime que ses principes fondamentaux y sont mis en jeu.

CONTRE POUVOIR

A ce titre, elle veille à être indépendante des structures de l'Etat. Elle inscrit son action dans le cadre de l'état de droit et de la démocratie, sans s'interdire d'aller au-delà lorsque la situation l'exige et que le respect des droits fondamentaux est en cause.

LES
HOMMES
NAISSENT
ET
DEMEURENT
LIBRES
ET EGALX
EN DROITS



"A partir de ce jour, toute personne dont la liberté serait menacée ou dont le droit serait violé est assurée de trouver auprès de nous aide et assistance".

Ligue des Droits de l'Homme
contre-pouvoir depuis 1898

L'AURORE
J'accuse...!
ETTRE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Par EMILE ZOLA

VIVRE ENSEMBLE LIBRES, EGAUX ET SOLIDAIRES

La haine de l'autre envahit la vie de notre pays.

Les actes antisémites connaissent une recrudescence alarmante et d'autres actes racistes se multiplient de manière tout aussi inquiétante.

Ici, ce sont des lieux de culte ou de mémoire qui sont profanés, là, ce sont des individus qui sont insultés ou agressés. Au quotidien, les discriminations au logement, à l'emploi ou au travail s'abattent sur toute une partie de la population.

Ces haines ont toutes leur particularité : elles s'inscrivent dans l'histoire et s'enracinent dans le monde d'aujourd'hui. Reconnaître les singularités de chacune n'enlève rien à ce que toutes les manifestations de racisme, d'antisémitisme ou de discrimination partagent les mêmes ressorts et provoquent les mêmes drames. Leur banalisation est un poison qui entraîne la banalisation de toutes les exclusions. Il est urgent de dire notre rejet absolu de cette haine de l'autre, attisée par l'extrême-droite et les intégrismes de toute nature, qui petit à petit, rongent les valeurs de la République et de la démocratie et divise les habitants de ce pays.

Nous refusons les enfermements communautaires.

Chaque discrimination, manifestation de racisme, d'antisémitisme, de sexisme ou en raison d'orientations sexuelles, est l'affaire de tous, quelles que soient nos origines, nos opinions philosophiques ou religieuses.

Parce que rien, absolument rien, ne peut justifier de porter atteinte à la dignité d'hommes, de femmes et d'enfants, chaque victime doit être assurée qu'elle sera écoutée et défendue.

C'est l'engagement que nous prenons et c'est ensemble que nous avons décidé de relever ce défi.

La France que nous voulons c'est une république laïque, qui accueille, dans la réalité, dans l'égalité des droits et le respect de la règle commune, la diversité de ceux et celles qui y vivent.



**LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME
EST UNE ASSOCIATION GENERALISTE DE DEFENSE DES
DROITS DE L'HOMME .
Elle intervient sur tous les fronts.**

La Ligue.

Ce sont 8 000 ligueurs répartis sur 310 sections regroupées en 21 délégations régionales.

Elle reçoit plus de 1 200 appels par mois.

Elle reçoit, sur rendez-vous, des dizaines de personnes pour des conseils et des aides aux démarches administratives.

Elle fait parvenir à ses membres un mensuel : LDH/Info.

Elle publie une revue trimestrielle : **HOMMES ET LIBERTES**

La Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme.

Elle regroupe 105 ligues nationales.

Elle est actuellement présidée par

l'avocat sénégalais Sidiki KASA.

Elle est reconnue par l'O.N.U.,

l'U.N.E.S.C.O. et le l'Union Européenne.

Son adresse :

17 Passage de la Maison d'Or

75011 PARIS

Tél. : 01 43 55 25 18

Adresse électronique : fidh@csi.fr

LES ENGAGEMENTS DE LA L.D.H EN CHAMPAGNE- ARDENNE

Le Front des luttes est large! Aussi les Ligueurs(es) de notre Région s'engagent à la fois dans les campagnes lancées par les instances nationales et dans les actions provoquées par l'actualité régionale.

LA CITOYENNETE SOCIALE

LE DROIT AU TRAVAIL

Dans une région particulièrement frappée par la crise économique qui induit une crise sociale, la L.D.H va se saisir fortement du thème de son prochain congrès national : "LE TRAVAIL ET LE DROIT "

Avec ses partenaires associatifs et plus particulièrement avec les syndicats, elle va procéder à une large réflexion sur un sujet qui interpelle fortement nos sociétés.



Les militants de la région font connaître les combats de la L.D.H. à l'occasion des forums, fêtes interculturelles, ...

LES SANS-PAPIERS

Terre de passage, mais aussi proche des frontières belge, allemande, la Champagne et les Ardennes voient transiter de nombreux clandestins.

Face à l'opacité dont s'entoure l'administration, les sections sont trop souvent confrontées à des dérives dans le traitement des procédures concernant les cartes de séjour ou les demandes de droit d'asile.

LES GENS DU VOYAGE

Très souvent, l'accueil des gens du voyage défraie la chronique régionale. Ceux-ci traversent nos départements pour se rendre à des rassemblements religieux ou dans plusieurs communes au moment des vendanges. Les sections sont souvent appelées à régler auprès de l'administration des situations délicates et à dénoncer les retards dans la mise en œuvre d'une loi qui a créé l'obligation de schémas départementaux pour l'accueil de Français trop souvent considérés de seconde zone par les pouvoirs publics.

LES LIBERTES INDIVIDUELLES

Les salariés du champ social qui dépendent des Conseils Généraux, Centres Communaux d'Action Sociale, Caisses d'Allocations Familiales, ... sont inquiets devant l'arrivée de dispositifs très liberticides. Ces derniers sont présentés sournoisement par le gouvernement RAFFARIN avec souvent, malheureusement, la complicité d'élus locaux et ce, sous prétexte d'étudier un projet de loi sur la prévention de la délinquance. Tout un système, adroitement habillé, propose en fait de **ficher les familles en difficulté**.

C'est le cas dans la Marne, à Vitry le François, ville pilote en la matière. Des fiches, contenant des informations sur la situation financière, le logement, la marginalité des enfants et des adolescents, ... sont configurées sous forme de cases à cocher.

Les professionnels de la santé, de l'éducation, du social, sont invités, sous des menaces de sanctions déguisées, à apporter leur collaboration à ces dispositifs.



L'EUROPE

Les Ligueurs(es) de notre région s'investissent fortement dans les débats causés par la construction européenne. C'était le thème du dernier congrès régional.

La L.D.H défend une Europe sans discriminations, ouverte sur le monde, qui respecte les droits et la dignité de ceux qui y résident. A l'intégration économique largement avancée elle ajoute le développement d'un processus politique démocratique et social

LES GRANDES ETAPES DE L' HISTOIRE DE LA LIGUE.

La L.D.H a été créée en 1898 à l'occasion de l'affaire DREYFUS pour défendre un innocent, victime de la raison d'Etat. Dès le départ, elle a déclaré étendre son action à la défense de tout citoyen victime d'une injustice ou d'une atteinte à ses droits.

Sur cette base, la L.D.H se développe très vite et est à l'initiative de nombreuses campagnes, notamment, dans les années 1900-1920, en faveur de responsables syndicalistes poursuivis. Elle intègre alors la défense des droits économiques et sociaux à ses objectifs et pose avec vigueur le problème de la justice sociale et des droits des travailleurs.

Au lendemain de la première guerre mondiale, elle s'efforce de maintenir le dialogue pour préserver la paix. La Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H) est créée en 1922.

Pendant l'entre-deux-guerres, elle est à l'initiative d'une vaste campagne pour la réhabilitation des soldats condamnés à tort par les conseils de guerre pendant le conflit. De nombreuses interventions lui permettent d'obtenir, dans de nombreux cas, leur réhabilitation.

Dans les années trente, la Ligue joue un rôle important dans le rassemblement de toutes les forces démocratiques et progressistes dans la lutte contre le fascisme. C'est au siège de la Ligue des Droits de l'Homme qu'est signé le pacte des partis de gauche, syndicats et associations antifascistes, qui fonde le front populaire en 1935.

La L.D.H est alors à la pointe de la dénonciation du nazisme et du fascisme en Europe.

Pendant l'occupation nazie et le régime dictatorial de Vichy, la L.D.H paie un très lourd tribut : ses locaux sont occupés, toutes ses archives saisies.

Beaucoup de ses cadres participent à la Résistance.

A la Libération, le tiers des membres de son Comité Central est porté disparu : assassinés, morts en déportation ou fusillés.

Après la guerre, la L.D.H se reconstitue, très affaiblie.

Elle se consacre alors aux problèmes liés à la décolonisation et aux attitudes répressives et attentatoires aux droits de l'Homme dans les colonies.

Elle dénonce avec vigueur la torture pratiquée par les autorités françaises en Algérie.

L'arrivée en son sein de personnalités engagées dans le combat anticolonialiste est un facteur de renouvellement important pour elle.

A partir de 1958, elle s'élève de plus en plus contre les pratiques de la Ve République en matière d'institutions et de libertés publiques, même si plusieurs des membres de son Comité Central sont des personnalités importantes du mouvement gaulliste.

Sa relance est favorisée par le combat qu'elle mène dans les années soixante-dix pour défendre les libertés dans l'armée, en faveur de réformes législatives pour la liberté de la contraception et de l'avortement, l'abolition de la peine de mort et l'abolition de lois répressives comme la loi dite "Sécurité et Liberté".

Dans les années quatre-vingts et quatre-vingt dix, la situation faite aux immigrés en France est un souci constant de la Ligue. Elle milite pour l'abolition des lois restrictives les concernant (ordonnance de 1945 sur les étrangers, loi Pasqua, loi Debré...), pour la régularisation de tous les étrangers sans-papiers qui en ont fait la demande dans le cadre de la procédure Chevènement, pour la reconnaissance des diplômes des médecins étrangers, et, depuis 1980, pour le droit de vote des résidents étrangers aux élections locales.

Simultanément, dans un contexte de crise économique et de chômage croissant, elle définit la citoyenneté sociale, pour lutter contre les nouvelles formes de pauvreté, contre les licenciements abusifs, pour le droit au logement et aux soins.

De manière plus générale, la L.D.H se consacre prioritairement à la lutte contre les discriminations. Elle se préoccupe du danger que représente l'extrême-droite en France et en Europe, tandis qu'elle entame avec la F.I.D.H. une action vigoureuse contre l'impunité internationale.

Elle entend, avec les autres ligues européennes et la F.I.D.H., imposer l'inscription de la lutte pour les droits de l'Homme dans les préoccupations de l'Union Européenne. Elle est attentive aux problèmes soulevés par les progrès de la science et des nouvelles techniques de communication.

Elle s'est livrée en 1999 et 2000 à une réflexion sur la redéfinition de son rôle, aujourd'hui rendu nécessaire en particulier par les nouvelles données de la mondialisation et les évolutions dans l'engagement associatif.

C'est une L.D.H renouée, aux statuts transformés, qui fait son entrée dans le XXI^e siècle



REJOIGNEZ-NOUS !

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

désire adhérer à la Ligue des Droits de l'Homme

A retourner à la L.D.H. Champagne-Ardenne

ou à la section la plus proche du domicile

(Adresses en pages intérieures)

D'une section ... à l'autre

REIMS

Marie-José KHOJANDI
Tél : 06 83 91 70 96
Maison des Associations
14 Rue Tronson du Coudray
51000 REIMS

Relais des campagnes nationales de la Ligue des Droits de l'Homme, la section de Reims mène également ses propres actions sur le plan local.

Dans le cadre de permanences téléphoniques et de permanences mensuelles qui se tiennent dans son local de la Maison des Associations de Reims, elle accueille, oriente et assiste toute personne en difficulté de faire reconnaître ses droits fondamentaux (accès au travail, à la justice, au logement ...)

Elle organise chaque année plusieurs conférences-débats sur des questions d'actualité (libertés publiques, éducation, Europe, justice, citoyenneté, lutte contre les discriminations).

En relation constante avec de nombreux autres acteurs locaux (associations, syndicats, élus) elle les retrouve autour d'actions communes (Semaine Nationale d'Education contre le Racisme) et au sein de collectifs locaux, départementaux et régionaux (Collectif Interculturel d'Associations de Migrants, Collectif de veille contre l'extrême droite ...).

Membre de la CODAC depuis 1993, la section de Reims participe à toutes ses actions (élaboration et diffusion d'une plaquette informative, colloque "Lafcié, Liberté et Egalité des Cultes" en 2004).

Considérant l'éducation comme fondamentale pour accéder à la citoyenneté, la section de Reims fédère les établissements scolaires de Reims et de la Région dans le cadre du concours initié par la L.D.H. : "Poèmes pour la Fraternité" (4 lauréats primés en 2002 au niveau national).

CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Gérard RUELLE
Tél : 03 26 68 13 32
3 Rue Jules Ferry
51510 COMPERTREX

Après plusieurs années d'activités ralenties, la section de Châlons-en-Champagne s'est redynamisée, voyant le nombre de ses membres doubler en 2002. En plein cœur des événements électoraux d'alors, ses membres se sont mobilisés pour dénoncer les dangers représentés par l'extrême droite. Depuis, la section a exercé sa mission de sentinelle des valeurs républicaines dès lors que des projets, des mesures, des dispositions législatives, des actes posés, présentaient un risque pour elle. Régulièrement, par le biais d'une publication locale, la section relaie les grandes prises de position nationales. Ponctuellement, elle organise des colloques comme elle inscrit son action militante dans le cadre de collectifs locaux (Mouvement pour la Paix, Forum social local) pour dénoncer, par exemple, la guerre en Irak, ou pour préparer la mobilisation à l'occasion du Forum Social Européen. Lorsqu'elle est sollicitée, elle soutient les gens du voyage et accompagne, par ses démarches, les sans-papiers, les étrangers menacés par des mesures de renvoi ou perdus dans les arcanes administratives ; à ce titre, selon les circonstances, elle s'inscrit dans des comités de soutien, initiés par des partenaires des collectifs locaux proches des valeurs de la L.D.H.

Pour 2005, en plus de sa mission régulière de vigilance active, la section de Châlons a prévu d'organiser l'opération "poèmes et lettres pour la fraternité" sur le thème du handicap et de s'associer aux manifestations du centenaire de la loi de séparation des églises et de l'Etat.



Malik SALEMKOUR, chargé de la commission "Gens du voyage" à la F.I.D.H. est venu, comme ici à CHAUMONT fin 2004, animer des débats sur les conditions d'accueil par les communes et les départements, problème évoqué page 6 du présent document

Le bureau du comité régional

Délégué régional :

Jean-François PLANCHET

Secrétaire :

Claude DART

Trésorière :

Maylis MAGNOU

Membres :

Marie-José KHOJANDY
Jean-Claude VION

Tout courrier est à adresser à :

F.O.L. / L.D.H. CHAMPAGNE-ARDENNE
B.P. 103
10003 TROYES Cedex

SECTION DE L'AUBE

Jean-François PLANCHET
Tél : 06 33 09 87 61
F.O.L./L.D.H. - B.P. 103
10003 TROYES Cedex

Seule section de l'Aube, elle réunit ses adhérents toutes les quatre ou cinq semaines dans les locaux de la Ligue de l'Enseignement avec laquelle elle partage l'adresse postale.

La section traite les "affaires en cours" : aide et accompagnement de personnes en difficulté avec le droit, la loi, malmenées par des administrations tracassières ou des employeurs qui outrepassent leurs prérogatives...

Chaque fois que la Ligue est sollicitée pour résoudre un problème, deux ligucurs instruisent le dossier et le suivent jusqu'à son dénouement. Chacun d'entre eux fait l'objet d'un suivi en réunion.

La section Aube répond à toute invitation d'association partageant les valeurs de la L.D.H.. Réciproquement, elle donne à leurs représentants la possibilité de venir s'exprimer lors d'une réunion. Elle est partenaire de ces associations dans différentes actions comme la journée "Black Blanc Beur", ou la semaine de la Solidarité Internationale, ou la "Semaine contre le racisme". Elle est amenée à traiter certaines "affaires" en commun avec le M.R.A.P. ou "Solidarité femmes", etc.

Des rencontres avec les responsables des lieux d'accueil des personnes en difficulté, ou avec les personnalités de la Préfecture constituent également le travail régulier de la section.

Chaque réunion laisse un temps appelé "espace de débat" autour de l'actualité locale, nationale ou internationale, ou autour de faits de société (le voile, la laïcité, les gens du voyage, les huissiers abusifs, l'Europe, etc).

Les sections de l'Aube et de Charleville-Mézières ont collaboré pour accueillir l'importante expo sur les prisons



VOUZIER

Madeleine DEROCHE
Rue des Marizys
08400 VOUZIER

La section, implantée en milieu rural, compte 12 personnes qui toutes s'investissent dans les différentes actions:

Participation à la journée pour la tolérance organisée par la cité scolaire avec d'autres associations qui œuvrent pour la lutte contre le racisme.

Participation au concours de poèmes et intervention au lycée dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté.

La section a également participé à différentes manifestations de soutien contre l'extrême droite et contre la guerre en Irak.

Elle reste attentive à la question des gens du voyage.

Il est proposé aux enseignants des classes élémentaires des interventions sur les notions de racisme et de discrimination.

CHARLEVILLE-MEZIERES

Franck MOHIMONT
Tél : 03 24 59 37 15
B.P. 246
08103 CHARLEVILLE-MEZIERES

Notre section met sur pied des manifestations qui lui sont particulières et s'associe à toutes celles organisées par nos partenaires habituels, sans perdre notre spécificité.

Les colloques et expositions qui demandent un important travail de préparation font connaître la Ligue auprès d'un public plus large : tous les trois ou quatre ans, nous essayons d'en organiser (exposition sur le mouvement ouvrier, colloque sur le pacifisme entre les deux guerres mondiales, exposition sur les maisons d'arrêt).

Des débats ont par ailleurs lieu régulièrement sur les thèmes les plus divers (la justice, le service public, les droits économiques et sociaux des salariés, la démocratie participative, etc...).

Figurent, entre autres, les forums (forum social local), les fêtes interculturelles, la journée de la femme, la journée des enfants, les rassemblements contre la guerre en Irak, pour le droit des palestiniens.

Nous avons un rôle de rassembleur auprès des partis politiques et syndicats qui reconnaissent notre crédibilité : 1er mai unitaires, comité de vigilance contre l'extrême droite.

Sachant que l'éducation est la base de tout progrès nous intervenons souvent en milieu scolaire et organisons les concours "poèmes pour la fraternité".

Nous interpellons les pouvoirs publics sur des problèmes précis : problèmes environnementaux et de santé publique, ce qui démontre notre vigilance. Ainsi sommes-nous régulièrement invités à participer aux réunions préfectorales telles que la CODAC et la CLIS.

A l'occasion des élections, chaque candidat ou tête de liste est interrogé sur ses choix relativement aux préoccupations de la Ligue (droit de vote des résidents étrangers, démocratie locale, alliance avec l'extrême droite).

Enfin la section tient une permanence hebdomadaire pour aider tous ceux qui n'ont pas trouvé de soutien ailleurs.

CHAUMONT

Jean-François VILBOIS
Tél : 03 25 03 51 22
4 Rue de la Fidélité
52000 CHAUMONT

La section est la seule du département de la Haute-Marne, après la fusion avec celle de Saint-Dizier en 1987.

Son plus vieux "cahier des comptes" date de 1945 ; il y avait alors plus de cinquante adhérents.

Aujourd'hui elle en compte 24 (dont un depuis quarante cinq ans et un couple depuis plus de trente ans).

Un rajeunissement est en cours avec cinq nouvelles adhésions en 2005.

Les actions sont multiples et ponctuelles. Les immigrés en représente une écrasante majorité avec quelques cas généraux (demande d'asile à l'OFPPA, recours rassemblement familial, contrat de travail).

S'ajoutent des cas particuliers : greffe de corne pour un Turc, rassemblement familial pour une famille algérienne en France depuis trois ans, assignation à résidence et menace d'expulsion pour un colonel iranien en France depuis 1981, et, tout récemment, menace d'expulsion pour une famille Rom venant du Kosovo.

En général, ces activités sont peu spectaculaires, très souvent en collaboration avec les syndicats, les partis politiques, les associations et fréquemment avec le soutien d'élus